

27.11.2018 – 08:30 Uhr

Appel de Caritas Suisse au Parlement / Le Pacte mondial sur les migrations n'est pas une menace mais une chance



Lucerne (ots) -

Les discussions concernant le Pacte mondial sur les migrations ont fait l'objet d'une interprétation limitée et unilatérale au cours des dernières semaines. Le Conseil des États va débattre jeudi de la signature de ce Pacte, et le Conseil national se penchera sur la question la semaine prochaine. Caritas s'adresse aux membres du Parlement dans une lettre. Elle y souligne que le Pacte sur les migrations représente une opportunité de relever les défis de la migration mondiale de manière coordonnée au niveau international. La Suisse ne doit pas se tenir à l'écart.

Dans le monde, 250 millions de personnes vivent en dehors de leur pays. Cette migration se déroule pour l'essentiel à l'intérieur des pays du Sud et entre eux. Elle n'est souvent pas régulée et entraîne des conséquences extrêmement négatives pour les migrantes. Il y a par exemple 1,4 million de ressortissants népalais qui travaillent en Inde, en Arabie saoudite, en Malaisie et au Qatar dans des conditions très précaires et sans protection. La Suisse ne peut pas s'opposer à ce qu'ils soient recrutés équitablement à l'avenir et, par exemple, qu'ils reçoivent un contrat de travail écrit. Dans beaucoup de pays, les personnes en fuite sont aussi confrontées à la torture, au trafic d'êtres humains et à l'exploitation. La Suisse ne peut pas s'opposer au renforcement de la coopération internationale en matière de prévention et d'investigation sur le trafic d'êtres humains.

Aucun État ne peut résoudre seul les problèmes migratoires

Pour améliorer les conditions de vie et de travail des personnes concernées par toutes les formes de migration, la communauté des États membres de l'ONU adopte le Pacte mondial sur les migrations. Cet accord représente pour la première fois un état des lieux complet des thèmes relatifs à la migration et cite les problèmes qu'aucun État ne peut résoudre seul. Les 23 objectifs sur lesquels les États se sont entendus en deux ans de négociations doivent contrer les conséquences négatives de la migration non régulée et protéger les droits humains des migrants. Ces objectifs doivent s'appliquer déjà dans le pays d'origine par un soutien accru sur place, une protection contre l'exploitation sur les voies migratoires, l'accès à des procédures dignes d'un État de droit, une amélioration de l'intégration ou des possibilités de retour sans danger. Toute amélioration des conditions de vie et de travail des migrants et de la population locale dans les pays d'origine, de transit et de destination du Sud réduit la pression d'une migration irrégulière accrue.

Opportunité d'une politique migratoire coordonnée au niveau mondial

La Suisse a largement contribué à ce Pacte mondial sur les migrations par ses connaissances globales en matière de coopération internationale et ses expériences de l'immigration. La communauté internationale montre par là qu'elle est déterminée à aborder conjointement les questions de migration et à en contrer les conséquences négatives. Cette initiative offre la chance d'appliquer des normes et des pratiques communes et d'organiser la migration qui a lieu dans le monde entier. Les différents pays peuvent apprendre les uns des autres dans ce processus. En tant qu'organisation active en Suisse et dans le monde, et forte d'une vaste expérience dans la coopération au développement, Caritas considère le Pacte mondial sur les migrations comme une précieuse contribution pour relever les défis en la matière. La Suisse ne doit pas se tenir à l'écart.

Contact:

Indication aux rédactions :

Marianne Hochuli, responsable du Secteur Études, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Courriel: mhochuli@caritas.ch, tél.: 041 419 23 20.

Medieninhalte



Le Pacte mondial sur les migrations n'est pas une menace mais une chance. Environ 250 millions de personnes vivent en dehors de leur pays. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100822578> abgerufen werden.